

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	23	03	06

Séance du 5 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 28 novembre 2022.

**PRESENTS :** Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - ANANICZ - YILDIRIM -FRANGIAMORE - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASSEN - BOUMEKIK - PODBOROCZYNSKI - LA LEGGIA - RAHAOUI - BAHFIR - EGLOFF - ESTRADA - MILIOTO.

**PROCURATIONS :** Mmes IDIZ - MANGIONE - KERMAOUI qui ont donné procuration respectivement à Mmes TUSCHL - RUSSELLO - PIESTA.

**ABSENTS :** Mmes CHEBLI - KHOUMRI - M. ELHADI.

**25 - Demande de subvention exceptionnelle Cercle Sarde :  
organisation fête de l'émigré**

**Rapporteur : Mauro USAI**

**Exposé des motifs :**

Le cercle sarde « Su Nuraghe » de Farébersviller a organisé le 16 octobre dernier sa traditionnelle fête de l'émigré dont le budget s'est élevé à 2 700 €.

Dans ce cadre, l'association sollicite une aide exceptionnelle de la ville.

Le bureau municipal dans sa séance du 21 novembre dernier a proposé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal**

- décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € qui sera versée en 2023.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Laurent KLEINHENTZ

